



ABC arbitrage

Rappel sur les modalités de vote et la mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2020

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées au Coronavirus (Covid-19), en conformité avec les dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19, nous vous rappelons que le Conseil d'administration a décidé que **l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2020 se tiendra à huis clos, hors la présence physique des actionnaires.**

L'avis de réunion a été publié le 6 mai 2020 dans le *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires*.

L'avis de convocation a été communiqué au *Journal Annonce Légale* et sera publié le 27 mai 2020.

Une convocation, comportant notamment la présentation des résolutions soumises au vote des actionnaires, un exposé sommaire de l'activité et des résultats ainsi que les modalités de participation, ont été adressés dans les délais légaux aux actionnaires détenant des titres au nominatif.

Ces éléments sont également consultables sur le site Internet (abc-arbitrage/Assemblée Générale - rubrique "Documents préparatoires").

Consciente de l'importance du débat actionnarial, la société ABC arbitrage rappelle qu'elle propose à ses actionnaires de maintenir une présentation de la constitution du résultat 2019 et des perspectives du groupe, ainsi que la présentation des résolutions qui sont soumises au vote des actionnaires.

Ce vote est d'ores et déjà possible sur le portail VOTACCESS et ce jusqu'au 11 juin 2020 à 15h.

Cette présentation est prévue le mardi 9 juin 2020 à 11h en streaming¹ ; le lien pour y accéder est disponible [ICI](#) ainsi que sur le site Internet de la société (abc-arbitrage/Assemblée Générale - rubrique "Modalités de participation").

¹ Retransmission en direct avec faculté de poser des questions en amont et en direct via une plateforme.